

Les divers modèles économiques régissant le collectif France Jeune répondent aux documents et fichiers exposés ci-après.

Les joueurs du Collectif France jeune remplissant les conditions définies dans l'annexe 2 ou les critères d'entrée par année d'âge dans les structures (cf tableau de critères d'entrée joint), peuvent bénéficier d'une prise en charge financière de la FFBaD à hauteur de 100% en compétition internationale, pour les dépenses de transport depuis l'aéroport, d'hébergement et les repas.

Une participation forfaitaire journalière est toutefois demandée à titre de participation au financement dont les modalités sont précisées ci-dessous.

Sont également précisées les modalités de prise en charge

Les refacturations forfaitaires sur convocation stages et compétitions du collectif France relève (U19 et U17) et sur sélection des Equipes de France relève (U19 et U17) en dehors des stages du process des flux

Principes des forfaits :

- 1 Pas de forfait journalier appliqué sur les sélections aux évènements de référence du PPF et sur les stages de préparation clairement identifiés en amont à savoir :
 - a. Jeux olympiques de la jeunesse
 - b. Championnats du monde par équipe et individuel junior (U19)
 - c. Championnats d'Europe par équipe et individuel cadet (U17)
 - d. 6 nations cadets (U17)
- 2 Un forfait journalier de 20 euros sur les compétitions internationales sur convocation des collectifs France relève juniors (U19) et cadets (U17), s'appliquant du jour du départ au jour de retour.
- 3 Un forfait journalier de 20 euros sur les stages ne dépassant pas 7 jours sur convocation des collectifs France relève juniors (U19) et cadets (U17), s'appliquant du jour du départ au jour du retour.
- 4 Un forfait journalier de 10 euros sur les stages de longue durée à partir de 8 jours consécutifs sur convocation des collectifs France relève juniors (U19) et cadets (U17), s'appliquant du jour du départ au jour du retour.

Les modalités de prise en charge financière par la FFBaD et par le joueur

- 1 Sous convocation en collectifs France relève ou sélection en Equipe de France relève la FFBaD prend à sa charge financière les pré et post-acheminements de et vers les lieux de domicile ou d'entraînement.
- 2 En fonction des stages ou compétitions ces transports seront soit réservés et payés directement par la FFBaD soit à la charge logistique des joueurs ou de leurs familles ou entraîneurs avec refacturation par la suite (notions précisées dans la convocation ou sélection).
- 3 Les refacturations se font sur la base du tarif SNCF 2^{ème} classe (tarif proposé sur la plateforme de remboursement)
- 4 Dans la mesure où le déplacement ne peut pas se faire en train, le transport pourra être effectué en voiture avec un remboursement également sur la base du tarif SNCF seconde classe (tarif proposé par la plateforme de remboursement).

- 5 L'ensemble des repas sont pris en charge par la Fédération à partir de l'arrivée sur le lieu du stage ou de la compétition ou sur le lieu de rendez-vous. Prévoir un pique-nique et de l'argent pour prendre les repas durant les pré et post-acheminements.
- 6 Pour un tournoi, l'inscription et le paiement des frais se font par la Fédération.
- 7 Sur les compétitions internationales les frais d'amendes liées à un forfait postérieur à la date sans pénalités seront à la charge du joueur
- 8 Lors de la compétition tout type d'amendes (Sanctions BWF) sera à la charge des joueurs. A savoir entre autres, les amendes pour comportements inadaptés sanctionnés par un carton donnant suite à une amende ou pour une entrave à la réglementation vestimentaire.
- 9 Concernant les demandes de refacturations, il est important d'utiliser le lien en annexe de ce document pour déposer les demandes sur la plateforme «Carlabella»

Utilisation du logiciel de dématérialisation des frais « Carlabella »

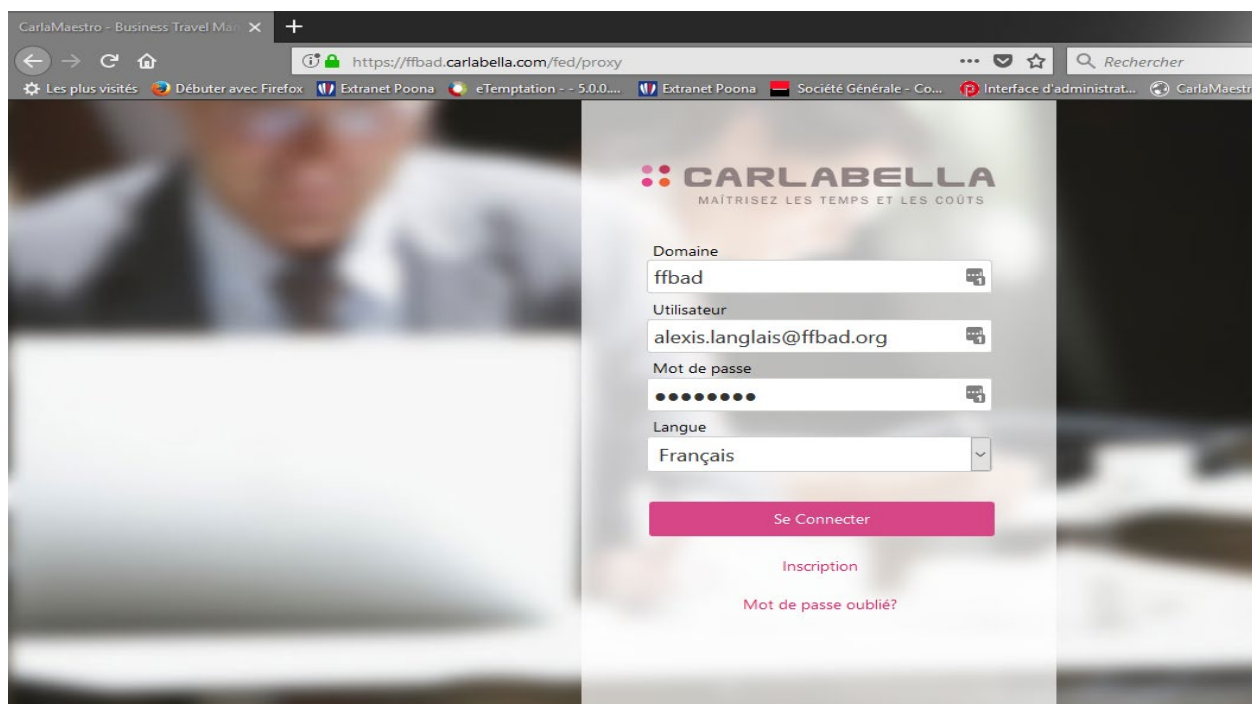
La FFbAD se dote d'un d'un nouvel outil, le logiciel Carlabella, afin de simplifier et accélérer le processus de remboursement de frais. Pour effectuer ses demandes de remboursement, il faut utiliser le lien ci-dessous :

<https://ffbad.carlabella.com/fed/proxy>

Ce logiciel permet pour chaque utilisateur de renseigner ses frais, et d'y joindre ses justificatifs en pièce jointe. Les personnes en charge de la validation des frais (chef de projet pour l'action concernée puis le Trésorier Général en bout de chaîne), pourront alors valider en quelques clics la demande effectuée par l'utilisateur.

Vous pourrez suivre l'avancement de la validation de vos demandes de remboursements via votre espace, afin de savoir à quel niveau elle se trouve.

Lors du 1^{er} accès faire une demande d'inscription pour obtenir vos codes d'accès.



CarlaMaestro - Business Travel Ma... x +

https://ffbad.carlabella.com/fed/proxy

Rechercher

Les plus visités Débuter avec Firefox Extranet Poona eTemplation -- 5.0.0... Extranet Poona Société Générale - Co... Interface d'administrat... CarlaMaestro

CARLABELLA
MAÎTRISEZ LES TEMPS ET LES COÛTS

Domaine
ffbad

Utilisateur
alexis.langlais@ffbad.org

Mot de passe
●●●●●●

Langue
Français

Se Connecter

Inscription

Mot de passe oublié?

A Noter :

- Que les sommes par équipe sont à partager à part égale entre les joueurs mentionnés sur la convocation officielle et présents sur la compétition.
- Que les primes s'entendent par joueur pour les doubles.
Que les primes sont cumulables sur une même compétition individuelle.